

MÉMOIRE

Concernant le projet minier Horne 5 de Ressources Falco Inc. à Rouyn-Noranda

Présenté au
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Par Anne Falardeau

De Rouyn-Noranda

25 septembre 2024

1. Préambule

Je suis une citoyenne de Rouyn-Noranda, où je me suis installée au début de l'année 2002, avec ma famille. Avant cette installation, lorsqu'on me demandait d'où je venais, je n'arrivais pas à répondre, ayant déménagé fréquemment toute ma vie. Or, depuis cet événement, mon appartenance au territoire de Rouyn-Noranda s'est renforcée sans cesse et aujourd'hui, j'affirme fièrement que je viens de Rouyn-Noranda et qu'il m'appartient de contribuer au débat quant à son développement.

2. Sommaire exécutif

Je m'oppose fortement à ce que le projet Horne 5, de Falco, aille de l'avant, et ce pour plusieurs raisons. Les principales sont le risque d'accident industriel grave trop important à mon avis pour que le projet fasse sens et les répercussions sociales et économiques sur la communauté de Rouyn-Noranda. Le promoteur utilise la nécessité de la transition énergétique pour justifier le bien-fondé de son projet : les mines sauveront la planète. Vraiment ?

3. Argumentaire

En premier lieu, j'insiste sur le fait que Horne 5, si elle voit le jour, sera une mine urbaine. Cela n'est pas négligeable. En plus, elle serait située sous la fonderie Horne, une entreprise dont les installations vétustes permettent à la population de Rouyn-Noranda de recevoir sur la tête une quantité de produits chimiques toxiques inégale dans la province. L'interaction possible entre la fonderie Horne et une hypothétique Horne 5 donne froid dans le dos.

Sur la transition et les mines vertes

La pollution engendrée par l'extraction minière dans le monde est considérable et bien documentée. En fait, l'industrie minière est l'une des plus énergivores et toxiques. Or, les volumes de métaux extraits dans le monde ont doublé depuis 20 ans et on prévoit, d'ici à 2050, de multiplier par cinq à dix la production mondiale (Izoard, Celia «La ruée minière au XXI^e siècle»). Aucun recoin de la planète n'est à l'abri.

La crise climatique que l'on vit est réelle, tout comme le besoin de décarboner notre monde. Mais faudrait-il croire que grâce à la fabrication de batteries permise par les mines on va y arriver ? Même s'il était possible de remplacer complètement les énergies fossiles, pour penser que l'ère de l'extraction minière est une solution, il faut oublier complètement la toxicité de cette industrie, ainsi que sa consommation d'eau, qui contribue à la désertification de régions entières de la planète.

Mais le promoteur nous dira que l'époque de la pollution minière est révolue, qu'Horne 5 sera verte. Est-ce possible ? Puisque plus de 99% de la roche extraite du sol est

stérile du point de vue de l'industrie, elle constitue des déchets pour l'industrie minière. Mais cette roche qui ne contient pas de métaux contient néanmoins des substances qui produisent des liquides acides et une diffusion de métaux toxiques une fois au contact de l'air et de l'eau. Une mine peut s'affirmer verte autant qu'elle le veut, elle produira toujours ces déchets toxiques et consommera toujours une quantité d'eau défiant l'imagination. De plus, les résidus contenus dans les bassins à résidus demeurent toxiques durant des siècles, voire des milliers d'années. Les membranes empêchant les infiltrations dans le sol et la solidité des digues seront-elles garanties durant tout ce temps ? Permettez-moi d'en douter... La pollution minière est irréversible, car il n'existe pas de procédé permettant de neutraliser ces poisons que sont le mercure, le plomb ou l'arsenic (Izoard, Celia «La ruée minière au XXI^e siècle»).

Et tout ça pour quoi ? Ah oui, c'est vrai, pour la transition, puisque Horne 5 produira du cuivre. Une petite partie de ce cuivre sera probablement utilisée dans des batteries pour les voitures. Mais en fait, 75 % de sa production sera composée d'or et dans les faits, la majorité du cuivre produit par l'industrie minière n'est pas utilisée pour la transition, mais plutôt pour la fabrication de véhicules de toutes sortes, d'appareils électroniques et d'armes. Sans compter que le domaine minier est un grand consommateur d'énergie fossile.

Sur le faible risque

Le promoteur du projet insiste sur le très faible risque lié à ce dernier, puisque tout sera mis en œuvre pour assurer la sécurité de la population, de l'environnement, du bâti urbain, etc. Or, il suffit de faire un peu de recherche sur les projets miniers de par le monde pour se rendre compte de quelques éléments : 1.- tous les promoteurs font ces mêmes promesses, 2.- des accidents industriels se produisent néanmoins et 3.- une mine, même dite verte, est extrêmement polluante et ne peut pas ne pas l'être.

Lorsque je débarrasse la table après le repas, le risque que j'échappe une assiette n'est, me connaissant, pas négligeable. Je le fais néanmoins, car advenant qu'un accident se produise, les conséquences en seront négligeables. Mais qu'en est-il d'un accident industriel ? Le risque qu'il se produise est peut-être minime, mais les conséquences d'un accident industriel peuvent être désastreuses.

Si quelqu'un avait analysé le risque qu'un accident ferroviaire se produise à Lac-Mégantic il y a 11 ans, cet accident n'aurait certainement pas été estimé probable. L'innommable est néanmoins survenu, emportant le temps d'une soirée 47 vies humaines et marquant une communauté pour l'éternité.

Le 25 avril 1998, en Espagne, dans la municipalité d'Aznalcollar, des millions de mètres cubes d'eau contaminée se sont déversés dans la nature après que les digues du réservoir des mines d'Aznalcollar aient cédé. Sept millions de tonnes de déchets miniers acides se sont déversées brutalement et ont pollué 80 kilomètres de cours d'eau et près de 10 000 hectares de terres, dont 3 500 hectares de cultures de riz, de blé, de coton, d'arbres fruitiers. Trente tonnes de poissons morts sont ramassées, et

des dizaines de milliers d'oiseaux, dont des oies et des cigognes. Mais est-ce un cas isolé ?

Selon la recherche faite par Celia Izoard pour son livre «La ruée minière au XXI^e siècle» : «Plusieurs fois par an, quelque part dans le monde, la digue d'un parc à résidus se rompt. Pour la seule année 2022, on recense cinq accidents de ce type»p.76 et «plus de 50 ruptures de barrages miniers ont eu lieu depuis le début du XXI^e siècle»p.77.

Ces ruptures de digues sont souvent précédées de fortes précipitations, puisque ces dernières augmentent la charge faisant pression sur les digues. Or, à cette ère de changements climatiques, les précipitations extrêmes sont de plus en plus fréquentes, rendant d'autant plus réelles les possibilités de ruptures de digues. Force est de constater que les changements climatiques et le développement minier sont difficilement compatibles, du moins de façon sécuritaire.

Finalement, les ressources minières étant des ressources non renouvelables, on exploite des gisements de plus en plus pauvres en minéraux et de plus en plus profonds. En conséquence, il faut nécessairement plus d'eau, plus de produits chimiques et plus d'énergie pour une même production.

Sur la sismicité induite

La région de l'Abitibi a l'habitude des événements sismiques induits par l'industrie minière. En soi, ces événements ne sont le plus souvent pas très inquiétants. De plus, ces événements seraient normaux et imprévisibles. Alors, pourquoi s'en inquiéter ?

Parce qu'au-dessus de la possible future Horne 5 se trouve la mal aimée fonderie Horne et son usine d'acide sulfurique. Or, si un événement sismique se produit sous cette usine et provoque un bris dans les conduits, les conséquences pourraient être dramatiques et provoquer plusieurs dizaines de morts et des milliers de blessés.

Questionné à ce sujet lors des audiences des 27, 28 et 29 août, le Dr Chaize, expert pour la santé publique, reconnaissait cet état des faits. Il est allé jusqu'à dire que dans une telle situation, le système de santé ne s'occuperait pas des plus atteints, mais des gens qu'il est possible de sauver. Cependant, pour que le système de santé puisse sauver et traiter les malades, encore faut-il qu'il soit fonctionnel. Or l'hôpital de Rouyn-Noranda étant situé tout près de l'usine d'acide sulfurique, je pense qu'autant les gens qui y travaillent que les malades y recevant des soins pourraient être affectés par les émanations toxiques. Si le personnel médical n'était pas en état de soigner les victimes, qu'arriverait-il ?

J'ai donc l'impression que de permettre au projet Horne 5 d'aller de l'avant, c'est un peu comme de permettre l'installation d'une mine sous une centrale nucléaire. Nous viendrait-il à l'idée de permettre une telle chose ? Je ne crois pas.

La perspective que le gouvernement permette à Horne 5 d'aller de l'avant et fasse en sorte que la population de Rouyn-Noranda vive avec une telle épée de Damoclès au-dessus de la tête me terrifie.

Sur les impacts sociaux

Nous vivons à Rouyn-Noranda depuis plusieurs années une importante crise du logement, qui exerce une pression à la hausse sur les loyers. L'entreprise a beau dire que seulement 100 personnes viendraient de l'extérieur et aurait besoin de logements, la ville n'a pas la capacité d'accueillir 100 familles supplémentaires.

Les représentants de la ville ont eu beau nous dire combien d'unités locatives s'étaient construites en 2023 ou en 2022, force est de constater que ces constructions n'ont pas permis jusqu'à maintenant d'alléger la pression sur le marché locatif. Or, les interventions des représentants de la ville lors des audiences publiques ont clairement mis en évidence que la ville n'avait aucun plan précis pour contribuer à réduire la crise du logement actuelle et encore moins pour contribuer à l'accueil de nouveaux travailleurs.

Avec la situation actuelle, l'accueil de 100 nouvelles familles sur le territoire de Rouyn-Noranda créerait une immense pression sur le marché locatif, provoquant automatiquement une pression à la hausse du prix des loyers. L'impact de cette situation serait ressenti le plus durement par les citoyens les plus vulnérables, qui sont incapables de faire face aux hausses du coût de leur logement, ce qui pourrait provoquer une augmentation du nombre de personnes sans abri.

La pression sur le coût de la vie en général est aussi préoccupante. Dans un petit milieu où les ressources sont limitées, beaucoup de produits et services pourraient voir leur prix augmenter. Cela est particulièrement préoccupant, car si les revenus des travailleurs de Horne 5 seraient probablement élevés, ceux de l'ensemble de la population n'augmenteront pas. Encore une fois, les individus les plus vulnérables seraient les plus touchés.

Mesures d'atténuation

Bien que je croie que les risques et désavantages liés à l'exploitation d'Horne 5 seraient beaucoup plus grands que les avantages à en tirer et ne pourraient en aucun cas justifier le projet, quelques mesures d'atténuation seraient néanmoins pertinentes si le projet va malheureusement de l'avant.

- Une entente globale de dédommagement avec la ville de Rouyn-Noranda, afin que les citoyens aux prises avec des difficultés ne doivent pas se battre, individuellement, avec le propriétaire (qui pourrait bien, un jour, ne plus être Falco...);
- Une police d'assurance d'un milliard. Les 200 millions promis me paraissent insuffisants en cas de catastrophe et il ne faut en aucun cas que ce soit aux

Québécois dans leur ensemble à payer pour des dommages causés par l'entreprise privée ;

- Construire un édifice autour de l'usine d'acide sulfurique pour que les émanations tardent à se répandre dans la ville, donnant un temps de réaction plus grand ;
- Construire des digues bétonnées aux bassins à résidus, pour une plus grande solidité ;
- Que le promoteur présente un plan concret de construction de logements correspondant, au minimum, au nombre de nouvelles familles que leur projet attirera à Rouyn-Noranda.

4. Conclusion

Je m'oppose fortement à ce que le projet Horne 5 soit autorisé à aller de l'avant. De mon point de vue, les risques surpassent de façon évidente les avantages que la population pourrait retirer du projet.

Je souhaite que l'Abitibi-Témiscamingue, et Rouyn-Noranda en particulier, puisse envisager son avenir en dehors des mines et promouvoir des projets innovateurs pouvant amener un avenir vraiment plus vert.